

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de certains produits laminés à chaud plats en aciers inoxydables, enroulés ou en feuilles, originaires d'Indonésie, de la République populaire de Chine et de Taïwan

Base juridique : avis C/2025/6616 du 03.10.2025 – [JO C du 03.10.2025](#).

Type de mesure : ouverture d'un réexamen au titre de l'expiration des mesures antidumping applicables aux importations de certains produits laminés à chaud plats en aciers inoxydables, enroulés ou en feuilles, originaires d'Indonésie, de la République populaire de Chine et de Taïwan.

Date d'ouverture de l'enquête : 03.10.2026.

Produit concerné : produits laminés plats en aciers inoxydables, enroulés ou non (y compris les produits coupés à longueur et les feuillards), simplement laminés à chaud, et à l'exclusion des produits, non enroulés, d'une largeur de 600 mm ou plus et d'une épaisseur excédant 10 mm.

Nomenclatures concernées : codes NC 7219 11 00 , 7219 12 10 , 7219 12 90 , 7219 13 10 , 7219 13 90 , 7219 14 10 , 7219 14 90 , 7219 22 10 , 7219 22 90 , 7219 23 00 , 7219 24 00 , 7220 11 00 et 7220 12 00 (codes TARIC 7219 11 00 10, 7219 11 00 90, 7219 12 10 10, 7219 12 10 90, 7219 12 90 10, 7219 12 90 90, 7219 13 10 10, 7219 13 10 90, 7219 13 90 10, 7219 13 90 90, 7219 14 10 10, 7219 14 10 90, 7219 14 90 10, 7219 14 90 90, 7219 22 10 10, 7219 22 10 90, 7219 22 90 10, 7219 22 90 90, 7219 23 00 10, 7219 23 00 90, 7219 24 00 10, 7219 24 00 90, 7220 11 00 10, 7220 11 00 90, 7220 12 00 10 et 7220 12 00 90).

Pays d'origine : Indonésie, République populaire de Chine et Taïwan.